



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CHER

Des territoires acteurs de l'agriculture de demain



11 octobre 2018

DOSSIER DE PRESSE

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr



@Prefet18



Préfet du Cher

LES ACTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CHER EN FAVEUR DES CIRCUITS COURTS

Le Conseil Départemental du Cher s'est engagé depuis 2011 dans une démarche d'approvisionnement local auprès de la restauration collective des collèges pour :

- apporter une alimentation de qualité aux élèves ;
- accompagner l'économie agricole locale.

Les collèges du Cher représentent 1,2 millions de repas et 2,5 millions d'€ d'achat de denrées alimentaires par an.

Cette action est conduite en partenariat avec :

- la Chambre d'agriculture du Cher ;
- le Groupement des Agriculteurs Biologiques et Biodynamiques 18 et Bio Berry ;
- la Chambre de métiers et de l'artisanat.

En 2015, le Conseil départemental du Cher adhère à la plateforme de marchés publics Agrilocal, qui met en relation les acheteurs (dont les cantines scolaires) et les agriculteurs et entreprises locales. **Agrilocal est une association à visée nationale**, créée par le Conseil départemental de la Drôme en 2012 et rapidement rejointe par le Conseil départemental du Puy de Dôme.

En 2017, première année d'activité complète, la plateforme agrilocal18 a permis la commercialisation de 237 000 € de denrées avec 55 acheteurs et 80 fournisseurs.

L'ESPACE TEST DU LYCÉE AGRICOLE DU SUBDRAY

Les Jardins du Sollier sont un espace mis en place par le lycée agricole du Subdray pour permettre à des jeunes d'affiner et de mûrir leur projet d'installation, en attendant de trouver du foncier et des financements pour éventuellement s'installer.

Le lycée agricole met à disposition des porteurs de projet une surface d'1 ha, 500 m² de tunnel pour la culture sous serre, 288 m² de stockage mutualisé et les outils nécessaires à la production de légume. L'espace dispose également d'installations permettant l'irrigation des parcelles.

Cet espace test a une fonction de couveuse, en assurant l'hébergement financier et juridique des porteurs de projet sous le SIRET de Solen ANGELS.

Les porteurs de projets sont accompagnés par de nombreux partenaires réunis autour de cette démarche : le lycée agricole, le ministère de l'agriculture, le Pays de Bourges, la Chambre d'Agriculture, la région Centre Val de Loire, Bourges Plus, l'IUT de Bourges, le GABB 18 et l'ADDEAR 18.

Au-delà de l'accompagnement des porteurs de projets, cet espace test vise également à développer et pérenniser l'approvisionnement local en gros volume, en encourageant le travail en commun des maraîchers et la mutualisation de l'outil de production, et en développant des partenariats de commercialisation.

C'est toute la filière légumes du département qui se trouve ainsi encouragée.

LES ACTIONS D'AGGLOPOLYS EN FAVEUR DE LA RECONQUÊTE DU FONCIER AGRICOLE

L'agglomération de Blois (Agglopolys) regroupe près de 109 000 habitants, répartis sur 43 communes, dont 33 comptent moins de 2000 habitants.

55 % du territoire d'Agglopolys est occupée par des terres agricoles, soit 40 000 ha sur lesquels ont compte près de 400 exploitations agricoles, dont un quart environ en vente directe.

Alors que l'espace agricole était perçu comme une réserve foncière pour l'urbanisation, le comice agricole de Marolles en 2008 voit l'instauration d'un dialogue entre élus et représentants agricoles, qui permet de dégager trois axes de travail :

- encourager la valorisation des productions locales ;
- préserver le foncier agricole ;
- renforcer les liens entre agriculture et citoyens.

De ces trois axes ont découlé plusieurs projets, à différentes échelles. Par exemple :

- dans le cadre du SCOT : mise en place d'un observatoire du foncier agricole et fortes orientations en faveur de la préservation des espaces agricoles ;
- dans le cadre du Pays : lancement d'une étude sur le potentiel de développement des circuits courts et de l'agriculture biologique, d'une étude de faisabilité d'une plateforme d'approvisionnement en fruits et légumes pour la RHD.

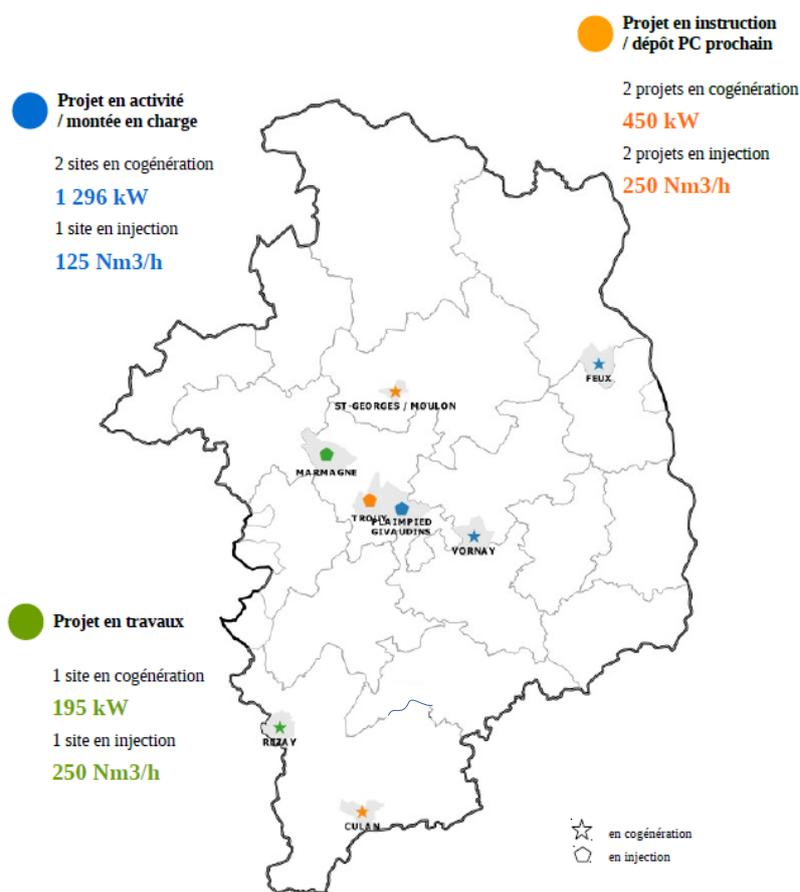
Au niveau d'Agglopolys, d'autres actions sont menées, à l'échelle de l'agglomération et à l'échelle des communes, avec par exemple la mise en place de Zones Agricoles Protégées (ZAP) sur les communes de Vineuil et Mont-près-Chambord.

Entre autre réalisations, on notera l'aménagement en 2013 d'un site pilote « La Vacquerie » (12,5 ha) dédié au maraîchage biologique en zone résidentielle de Blois, l'étude « Champs des possibles » lancée en 2015 pour repérer toutes les propriétés foncières communales et communautaires pouvant intéresser l'agriculture (taille des parcelles, accessibilité, nature des sols, alimentation en eau, constructibilité...), ou encore un projet de réintroduction du pâturage (88 ha potentiels) avec un appel à candidats lancé au printemps 2018 et un projet collectif en cours d'étude.

LA MÉTHANISATION DANS LE CHER

La méthanisation valorise les déchets organiques, industriels, urbains ou agricoles. En produisant du biogaz composé à 55-60 % de méthane qui est ensuite :

- soit injecté dans le réseau de distribution. Pour ce faire, il doit être épuré puis comprimé pour être injecté ;
- soit transformé en électricité par le biais d'un moteur entraînant une génératrice puis réinjectée dans le réseau électrique. Ce système, produit également de la chaleur qui doit être valorisée pour le chauffage notamment ; on parle alors de co-génération.



Pour le département du Cher, trois méthaniseurs sont en activité ou en passe de l'être (Feux, Plaimpied et Vornay). La méthanisation se développe maintenant rapidement dans le Cher, puisque depuis fin 2017 :

- 3 installations sont en chantier et devraient commencer à produire en 2018 ou début 2019 (Culan, Rezay et Marmagne) ;
- Une vingtaine de projets sont en cours d'étude ou sont en réflexion.

De nombreux projets sont portés par des exploitants agricoles (environ 80). Ainsi, en 2020/2021 le Cher pourrait être un des premiers départements complètement indépendant en gaz, 8 mois sur 12 et à plus de 30 % en période hivernale.